

### INSCRIPTION A LA CANTINE

Année scolaire 2026/2027

Pour procéder à l'inscription de votre enfant au service de restauration scolaire, merci de compléter la fiche ci-jointe, une par enfant. L'inscription des familles est valable par année scolaire.

A réception du dossier par la cuisine centrale et après saisie informatique, **un code d'accès au portail familles vous sera adressé par mail. Attention : nous transmettre une adresse mail différente par responsable.**

Le portail familles vous permettra principalement de :

- Consulter vos informations personnelles
- De réserver les repas
- D'accéder à vos factures
- De consulter les menus

L'inscription au service implique l'acceptation du règlement intérieur, disponible en téléchargement sur le portail familles.

Toute modification doit être signalée le plus rapidement possible au service de la cuisine centrale.

Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent être signalés au service de la cuisine centrale. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) doit être mis en place avec le médecin scolaire de secteur (cf article 3.1 du règlement intérieur)

### **Réservation des repas via le portail familles :**

A partir du 15 août, vous pourrez effectuer les réservations des repas pour l'année scolaire 2026/2027 depuis votre espace personnel sur le portail familles. En cas de difficulté, merci de s'adresser au service de la cuisine centrale.

**Le délai de prévenance ou de rectification d'inscription est de 7 jours avant consommation.**

**Tout repas réservé est facturé aux familles.** En cas d'absence de l'enfant, **il est instauré 2 jours de carence.**

### **Tarifs**

Le conseil communautaire fixera lors d'une prochaine réunion les tarifs de repas de la restauration scolaire du service commun « cuisine centrale » pour l'année scolaire 2026/2027 :

Année scolaire	Enfant régulier	Enfant occasionnel	Adulte
2025-2026	3.90 €	4.10 €	6.00 €
2026-2027 (en attente de validation)	4.00 €	5.00 €	6.30 €

Si votre Commune a décidé de minorer le repas, la déduction sera mentionnée sur vos factures.

## **Facturation**

Les factures sont adressées par le Centre des Finances Publiques de Luçon et consultables sur le portail familles sur l'espace du payeur principal.

Le règlement doit parvenir avant la date limite mentionnée sur la facture au Centre des Finances Publiques, 20 Rue des Blés d'Or 85400 Luçon.

En cas de difficulté de paiement, veuillez prendre contact avec le service de la cuisine centrale qui vous orientera vers les services d'aide. Vous pouvez également contacter le Trésor Public afin de mettre en place un échéancier.

### **MOYEN DE PAIEMENT :**

- Soit par prélèvement automatique : pour les nouvelles demandes, vous devez contacter le service de la cuisine centrale pour demander un imprimé SEPA à compléter et à retourner accompagné d'un RIB, par mail ou par courrier à la cuisine centrale. **L'imprimé est téléchargeable sur le portail familles.**
- En espèces dans la limite de 300 euros, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur [impot.gouv.fr/paiement-de-proximite](http://impot.gouv.fr/paiement-de-proximite)) muni obligatoirement de la facture.
- Par chèque ou virement bancaire auprès du Centre des Finances Publiques de Luçon.
- Ou sur le site internet [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) en saisissant les informations indiquées sur la facture.

### **VOUS TROUVEREZ SUR LE PORTAIL FAMILLES : téléchargements**

- \* Les menus des écoles, des crèches de Sainte Hermine et de Luçon, des accueils de loisirs
- \* La traçabilité des viandes
- \* La liste des allergènes contenus dans les plats chaque semaine
- \* Le dossier d'inscription,
- \* Le Règlement intérieur,
- \* L'imprimé SEPA pour le prélèvement automatique
- \* Le certificat sur l'honneur en cas d'absences de plus de 2 jours

### **MERCI DE NOUS RETOURNER VOTRE FICHE D'INSCRIPTION MINIMUM 15 JOURS AVANT CONSOMMATION**

⇒ **Directement à la cuisine centrale,  
par mail de préférence**

**[cuisinecentralesh@sudvendeelittoral.fr](mailto:cuisinecentralesh@sudvendeelittoral.fr)**

Tél : 09.67.18.09.35

62, avenue des frênes - Parc Vendée Atlantique  
85210 SAINT JEAN D'HERMINE

Responsable du service :

Mme PASQUIER Isabelle :  
[i.pasquier@sudvendeelittoral.fr](mailto:i.pasquier@sudvendeelittoral.fr)

Gestionnaire Administrative :

Mme FERRET Amélia :  
[a.ferret@sudvendeelittoral.fr](mailto:a.ferret@sudvendeelittoral.fr)